Fiche signalétique DEVTHANE 359H SILVER BLUE PART A

Bon de

commande: {SalesOrd}

Numéro de référence ventes en bloc: HT4035 Date de révision de la fiche 03/12/2012

signalétique:

Numéro de fiche signalétique:

A0-



1. Identification de la préparation et de la société

Identité du produit DEVTHANE 359H SILVER BLUE PART A

Numéro de référence ventes en bloc HT4035

Nom de la société International Paint LLC 6001 Antoine Drive

Houston Texas 77091

Secours

 CHEMTREC (ÉTATS-UNIS)
 (800) 424-9300

 International Paint
 (713) 682-1711

 Centre antipoison
 (800) 854-6813

Service clientèle

International Paint (800) 589–1267 Télécopie (800) 631–7481

2. Identification des risques posés par le produit





Classification SGH

Article	Catégorie	Risque	
Inflammabilité	3	Liquide et vapeur inflammables.	
Toxicité aigue (orale)	Non classé	Sans objet	
Toxicité aigue (dermale)	Non classé	Sans objet	
Toxicité aigue (inhalation)	Non classé	Sans objet	
Toxicité aigue (ingestion)	Non classé	Sans objet	
Effets corrosifs/irritation cutanés	Non classé	Sans objet	
Lésion/irritation oculaire	Non classé	Sans objet	
Sensibilisation (respiratoire)	Non classé	Sans objet	
Sensibilisation (dermale)	Non classé	Sans objet	
Toxicité pour les cellules reproductrices	Non classé	Sans objet	
Toxicité générale sur organes cibles spécifiques (exposition unique)	1	système nerveux central	
	2	Sans objet	
	3	effets narcotiques, irritation des voies respiratoires	
Toxicité générale sur organes cibles spécifiques (exposition répétée)	1	système auditif, système nerveux central, poumons	
	2	Sans objet	
Risque d'aspiration	Non classé	Sans objet	
Effets nocifs sur les milieux aquatiques (aigus)	3	Nocif pour les organismes aquatiques.	
Effets nocifs sur les milieux aquatiques (effet à long terme)	4	Peur être nocif pour les organismes aquatiques avec des effets à long terme.	
Cancérogénicité	Non classé	Sans objet	

Toxicité pour la reproduction	Non classé	Sans objet
Peroxyde organique	Non classé	Sans objet

Phrases sur la sécurité

S61: Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/les fiches signalétiques

Résumé AVIS: Des rapports ont associé une surexposition occupationnelle

prolongée et répétée aux solvants à des dommages permanents au cerveau et au système nerveux. Faire intentionnellement un mauvais usage en concentrant et en inhalant délibérément le contenu peut être nocif ou même fatal. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Nocif si inhalé. Irrite le nez et la gorge. Les vapeurs peuvent affecter le Inhalation

cerveau ou le système nerveux causant des étourdissements, des maux de

tête ou des nausées.

Yeux Cause une irritation grave aux yeux. Évitez le contact avec les yeux.

Peau Irrite les yeux. Peut être nocif si absorbé par la peau.

Ingestion Toxique en cas d'ingestion. Peut occasionner des douleurs abdominales,

des nausées, des vomissements, la diarrhée ou la somnolence.

Effets chroniques Risque possible de cancer. Contient un ingrédient dont certaines études en

laboratoire sur les animaux ont montré qu'il peut causer le cancer (se

référer aux Sections 2 et 15 pour chaque ingrédient). Les risques de cancer

dépendent du niveau et de la durée d'exposition.

Classement HMIS Santé: 3 Inflammabilité: 3 Réactivité: 0 PPE: X

3. Composition / informations sur les ingrédients

Ingrédient	N° CAS	Pourcentage
Alcool n-butylique	0000071-36-3	1.0 – 10
Diisobutylcétone	0000108-83-8	1.0 – 10
Acétate de n-butyle	0000123-86-4	1.0 – 10
BUTYL ACETATE	0000540-88-5	1.0 – 10
BUTYL PEROXYBENZOATE	0000614-45-9	0.10 - 1.0
3-éthoxypropionate d'éthyle	0000763-69-9	1.0 – 10
Silice amorphe	0007631-86-9	1.0 – 10
Sulfate de baryum	0007727-43-7	1.0 – 10
Dioxyde de titane	0013463-67-7	10 – 25
Heptan-2-one, 4,6-diméthyl-	0019549-80-5	1.0 – 10
Hydroxyde d'aluminium	0021645-51-2	1.0 – 10
Acide acétique, esters d'alcoyle C6-8-ramifiés	0090438-79-2	1.0 – 10

4. Premiers soins

Généralités Enlevez les vêtements et souliers contaminés. Consultez un médecin

immédiatement. Nettoyez les vêtements avant de les remettre. Nettoyez les souliers

contaminés à fond ou détruisez-les.

Inhalation En cas d'inhalation, transportez la victime à l'air frais. Si la victime ne respire plus,

donner la respiration artificielle. Si elle éprouve de la difficulté à respirer, donner de

l'oxygène. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.

En cas de contact, rincez immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au Yeux

moins 15 minutes. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.

Peau En cas de contact, rincez immédiatement la peau avec beaucoup d'eau et du savon.

Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.

En cas d'ingestion, appelez immédiatement le Centre Anti-Poison le plus près de Ingestion

chez vous. NE PAS provoquer de vomissements à moins de suivre les ordres du personnel médical. Ne jamais administrer quoique ce soit par la bouche à une

personne inconsciente.

5. Lutte contre les incendies

Point d'éclair

F: 80 C: 27

Limite inférieure d'explosion (LIE) Guide ERG N°

.7 (% vol dans l'air) à une pression atmosphérique et température normales.

128

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Procédures de lutte contre les déversements

ELIMINATE ALL IGNITION SOURCES (no smoking, flares, sparks or flames in immediate area). Use only non-sparking equipment to handle spilled material and absorbent. Do not touch or walk through spilled material. Stop leak if you can do so without risk. Prevent entry into waterways, sewers, basements or confined areas. A vapor suppressing foam may be used to reduce vapors. Absorb or cover with dry earth, sand, or other non-combustible material and transfer to containers. Use non-sparking tools to collect absorbed material.

Sécurité publique

CALL CHEMTREC at (800)-424-9300 for emergency response. Isolate spill or leak area immediately for at least 50 meters (150 feet) in all directions. Keep unauthorized personnel away. Stay upwind. Keep out of low areas. Ventilate closed spaces before entering. LARGE SPILLS: Consider initial downwind evacuation for at least 300 meters (1000 feet).

Guide ERG N° 128

7. Manipulation et entreposage

Température de stockage

Magasin entre 40 et 100 F (4-38°C).

la manipulation et au stockage

Précautions relatives à Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et des flammes. Ne pas fumer. Éteignez toutes flammes et lampes témoins. Fermez les fours, appareils de chauffage, les moteurs électriques et toutes les autres sources d'ignition durant l'application et ceci jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de vapeurs. Les vapeurs peuvent causer une combustion instantanée ou s'enflammer et exploser. Prévenir l'accumulation des vapeurs en ouvrant toutes les fenêtres et portes afin produire une ventilation croisée. Évitez le contact avec les yeux et les vêtements. Évitez un contact prolongé ou répété avec la peau. Refermez le contenant après usage. Nettoyez à fond après manipulation.

8. Contrôles de l'exposition et protection individuelle

Exposition

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000071–36–3 Alcool n–butylique		OSHA	100 ppm TWA; 300 mg/m3 TWA50 ppm Ceiling; 150 mg/m3 Ceiling
		ACGIH	20 ppm TWA
		NIOSH	50 ppm Ceiling; 150 mg/m3 Ceiling1400 ppm IDLH (10% LEL)
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	20 ppm TWA
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
0000108-83-8 Diisobutylcétone		OSHA	50 ppm TWA; 290 mg/m3 TWA
		ACGIH	25 ppm TWA
		NIOSH	25 ppm TWA; 150 mg/m3 TWA500 ppm IDLH
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	25 ppm TWA
		Mexique	25 ppm TWA; 145 mg/m3 TWA
		Brésil	Aucune Limite Établie
0000123-86-4	Acétate de n-butyle	OSHA	150 ppm TWA; 710 mg/m3 TWA200 ppm STEL; 950 mg/m3 STEL
		ACGIH	150 ppm TWA200 ppm STEL

1	I	NICOLL	450 TIMA 740 (0 TIMA 000 0TFL
		NIOSH	150 ppm TWA; 710 mg/m3 TWA200 ppm STEL; 950 mg/m3 STEL1700 ppm IDLH (10% LEL)
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	150 ppm TWA200 ppm STEL
		Mexique	150 ppm TWA; 710 mg/m3 TWA200 ppm STEL; 950 mg/m3 STEL
		Brésil	Aucune Limite Établie
0000540-88-5	BUTYL ACETATE	OSHA	200 ppm TWA; 950 mg/m3 TWA
		ACGIH	200 ppm TWA
		NIOSH	200 ppm TWA; 950 mg/m3 TWA1500 ppm IDLH (10% LEL)
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	200 ppm TWA
		Mexique	200 ppm TWA; 950 mg/m3 TWA250 ppm STEL; 1190 mg/m3 STEL
		Brésil	Aucune Limite Établie
0000614-45-9	BUTYL PEROXYBENZOATE	OSHA	Aucune Limite Établie
3333314 40-3	20.12121OAIDENZOAIL	ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		-	Aucune Limite Établie
		OHSA,	Aucune Limite Établie
		CAN.	
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
0000763–69–9	3-éthoxypropionate d'éthyle	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	50 ppm TWA; 300 mg/m3 TWA
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
0007631-86-9	Silice amorphe	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	6 mg/m3 TWA3000 mg/m3 IDLH
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA,	Aucune Limite Établie
		CAN.	
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
0007727–43–7	Sulfate de baryum	OSHA	15 mg/m3 TWA (total dust); 5 mg/m3 TWA (respirable fraction)
		ACGIH	10 mg/m3 TWA
		NIOSH	10 mg/m3 TWA (total dust); 5 mg/m3 TWA (respirable dust)
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	10 mg/m3 TWA (total dust)
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
0013463-67-7	Dioxyde de titane	OSHA	15 mg/m3 TWA (total dust)
	,	ACGIH	10 mg/m3 TWA
		NIOSH	5000 mg/m3 IDLH
			Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	10 mg/m3 TWA (total dust)
			10 mg/m2 TWA /2c Ti\20 mg/m2 STEL /cc Ti\
		Mexique	10 mg/m3 TWA (as Ti)20 mg/m3 STEL (as Ti)

1	İ		I .
		Brésil	Aucune Limite Établie
0019549-80-5 Heptan-2-one, 4,6-diméthyl-		OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
0021645-51-2	Hydroxyde d'aluminium	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
0090438-79-2	Acide acétique, esters	OSHA	Aucune Limite Établie
	d'alcoyle C6-8-ramifiés	ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie

Données sur la santé

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000071–36–3	Alcool n-butylique	NIOSH :	yeux and mucous membrane irritation CNS depression
0000108-83-8	Diisobutylcétone	NIOSH :	Irritation; liver kidney
0000123-86-4	Acétate de n-butyle	NIOSH :	Mucous membrane and yeux irritation; high concentrations cause nervous system effects in animals
0000540-88-5	BUTYL ACETATE	NIOSH :	yeux and throat irritation CNS depression
0000614-45-9	BUTYL PEROXYBENZOATE	NIOSH :	Aucune Limite Établie
0000763–69–9	3-éthoxypropionate d'éthyle	NIOSH :	Aucune Limite Établie
0007631–86–9	Silice amorphe	NIOSH :	Aucune Limite Établie
0007727–43–7	Sulfate de baryum	NIOSH :	yeux nez
0013463–67–7	Dioxyde de titane	NIOSH :	Lung tumors dans animals
0019549–80–5	Heptan-2-one, 4,6-diméthyl-	NIOSH :	Aucune Limite Établie
0021645–51–2	Hydroxyde d'aluminium	NIOSH :	Aucune Limite Établie
	Acide acétique, esters d'alcoyle C6-8-ramifiés	NIOSH :	Aucune Limite Établie

Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur	
0000071-36-3	Alcool n-butylique	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No	
		NTP	Connu: No; Présumé: No	
			Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;	

0000108-83-8	Diisobutylcétone	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No		
		NTP	Connu: No; Présumé: No		
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No;		
			Groupe3: No; Groupe 4: No;		
0000123-86-4	Acétate de n-butyle	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No		
		NTP	Connu: No; Présumé: No		
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No;		
			Groupe3: No; Groupe 4: No;		
0000540-88-5	BUTYL ACETATE	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No		
		NTP	Connu: No; Présumé: No		
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;		
0000614-45-9		OSHA	Effet cancérogène spécifique: No		
	PEROXYBENZOATE	NTP	Connu: No; Présumé: No		
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;		
0000763-69-9	3-éthoxypropionate	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No		
	d'éthyle	NTP	Connu: No; Présumé: No		
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;		
0007631-86-9	Silice amorphe	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No		
	,	NTP	Connu: No; Présumé: No		
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: Yes; Groupe 4: No;		
0007727-43-7	Sulfate de baryum	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No		
	,	NTP	Connu: No; Présumé: No		
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;		
0013463-67-7	Dioxyde de titane	OSHA	Effet cancérogène spécifique: Yes		
		NTP	Connu: No; Présumé: No		
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: Yes; Groupe3: No; Groupe 4: No;		
0010540 00 5	Heptan-2-one,	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No		
0019549-60-5	4,6–diméthyl–	NTP	Connu: No: Présumé: No		
	4,0 difficulty	CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No;		
		CIRC	Groupe 3: No; Groupe 4: No; Groupe 20: No;		
0021645–51–2	Hydroxyde d'aluminium	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No		
		NTP	Connu: No; Présumé: No		
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No;		
			Groupe3: No; Groupe 4: No;		
0090438–79–2	Acide acétique, esters	OSHA			
	d'alcoyle C6-8-ramifiés	NTP	Connu: No; Présumé: No		
		CIRC	Groupe 1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No;		
]	Groupe3: No; Groupe 4: No;		

Respiratoire

Choisir de l'équipement qui peut vous protéger des ingrédients indiqués dans la Section 2 de ce document. Assurez-vous d'avoir de l'air frais lors de l'application et du séchage. Si vous éprouvez un larmoiement des yeux, des maux de tête ou des étourdissements, ou si le moniteur d'air indique que le taux de poussière, de vapeurs, ou de bruine est au-dessus des limites permises, portez un respirateur homologué, bien ajusté, durant et après l'application. Suivez les instructions du fabricant pour l'utilisation du respirateur. POUR LES UTILISATEURS DE PROTECTION RESPIRATOIRE 3M SEULEMENT: Pour de l'information et de l'assistance sur la santé professionnelle et les produits sécuritaires 3M, appelez sans frais le service technique chez OH&ESD aux États-Unis au 1-800-243-4630, au Canada composez le 1-800-267-4414. Veuillez ne pas appeler à ces numéros si les produits de protection respiratoire proviennent de tout autre autre fabricant. 3M ne souscrit pas à l'exactitude de l'information contenue dans cette fiche signalétique.

Yeux

Évitez le contact avec les yeux. On doit se munir d'un équipement protecteur adéquat pour se protéger contre l'exposition aux produits

chimiques énumérés dans la Section 2 de ce document. Selon les conditions spécifiques d'utilisation sur le site, des lunettes protectrices et/ou une protection pour la tête et le visage pourraient être requise afin d'éviter les contacts avec le produit. L'équipement doit être nettoyé à fond ou détruit

après chaque utilisation.

Peau On doit se munir d'un équipement protecteur adéquat pour se protéger

contre l'exposition aux produits chimiques énumérés dans la Section 2 de ce document. Selon les conditions spécifiques d'utilisation sur le site, des gants protecteurs, un tablier, des bottes et/ou une protection pour la tête et le visage pourraient être requise afin d'éviter les contacts avec le produit. L'équipement doit être nettoyé à fond ou détruit après chaque utilisation.

Contrôles d'ingénierie Prévenir l'accumulation des vapeurs en ouvrant toutes les fenêtres et portes

afin produire une ventilation croisée.

Des fontaines pour nettoyer les yeux et des douches d'urgence devraient Autres pratiques de travail

être disponibles dans les environs de toute exposition potentielle. Utilisez de bonnes pratiques pour l'hygiène personnelle. Lavez-vous les mains avant de manger, de boire, d'utiliser les toilettes, etc. Enlevez rapidement et nettoyez à fond les vêtements souillés avant de les remettre. Après le travail, prenez une douche en utilisant beaucoup de savon et d'eau.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique Liquide Coloured Aucune Limite Établie рН

Densité 1.25 Point d'ébullition F 208

Densité de vapeur Plus lourd que l'air

% COV Se reporter à la fiche sur les données techniques de ce produit

Vitesse d'évaporation Plus lent que l'éther

10. Stabilité et réactivité

Généralités Ce produit est stable et ne présente pas de risque de polymérisation.

Matières incompatibles Agents oxydants puissants.

Décomposition Le produit peut générer des vapeurs dangereuses lorsque chauffé jusqu'à sa dangereuse

décomposition, comme pour le soudage. Les vapeurs peuvent produire du bioxyde

de carbone et du monoxyde de carbone.

11. Données toxicologiques

Ingrédient	Orale DL50, mg/kg	DL50 Dermale, mg/kg	Inhalation Vapeur DL50, mg/l/4h
Alcool n-butylique – (0000071–36–3)	790.00, Rat – Catégorie: 4	3,400.00, Lapin – Catégorie: 5	17.70, Rat – Catégorie: 4
Diisobutylcétone – (0000108–83–8)	5,750.00, Rat – Catégorie: NA	16,000.00, Lapin – Catégorie: NA	
Acétate de n-butyle – (0000123–86–4)	10,768.00, Rat – Catégorie: NA	17,600.00, Lapin – Catégorie: NA	
BUTYL ACETATE - (0000540-88-5)	4,100.00, Rat – Catégorie: 5	2,000.00, Lapin – Catégorie: 4	
BUTYL PEROXYBENZOATE – (0000614–45–9)	1,012.00, Rat – Catégorie: 4		
3-éthoxypropionate d'éthyle - (0000763-69-9)	3,200.00, Rat – Catégorie: 5		
Silice amorphe – (0007631–86–9)	5,000.00, Rat – Catégorie: 5	2,000.00, Lapin – Catégorie: 4	
Sulfate de baryum – (0007727–43–7)			
Dioxyde de titane – (0013463–67–7)	10,000.00, Rat – Catégorie: NA	10,000.00, Lapin – Catégorie: NA	6,082.00, Rat – Catégorie: NA
Heptan-2-one, 4,6-diméthyl (0019549-80-5)			
Hydroxyde d'aluminium – (0021645–51–2)	5,000.00, Rat – Catégorie: 5		

Acide acétique, esters d'alcoyle C6-8-ramifiés -	 	
(0090438-79-2)		

Généralités

AVIS: Des rapports ont associé une surexposition occupationnelle prolongée et répétée aux solvants à des dommages permanents au cerveau et au système nerveux. Faire intentionnellement un mauvais usage en concentrant et en inhalant délibérément le contenu peut être nocif ou même fatal. Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 2 pour des données spécifiques.

12. Données écologiques

Not Defined

Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 2 pour des données spécifiques.

13. Donnée sur l'élimination

Disposez des déchets selon les normes locales, provinciales et fédérales. (Aussi en référence avec l'information indiquée dans le RCRA, Section 15, si indiquée).

14. Informations relatives au transport

DOT (transport terrestre national) IMO / IMDG (transport maritime)

Désignation exacte **PEINTURE** Désignation exacte **PEINTURE**

pour l'expédition DOT pour l'expédition IMDG

Classe de danger DOT 3 Classe de danger 3 - Liquide combustible

IMDG et inflammable

2

Numéro UN / NA: Numéro UN / NA: UN 1263 UN 1263

Groupe d'emballage Groupe d'emballage Ш

DOT **IMDG**

CERCLA/DOT Quantité 4250 gal. / 44326 lb Code de référence

à déclarer système

15. Informations sur les réglementations

Résumé sur les règlementations La Section 15 ne comprend pas tous les renseignements réglementaires; seuls les règlements sélectionnés sont représentés. Tous les ingrédients de ce produit sont énumérés dans la base de données du TSCA (Toxic Substance Control Act) ou alors

ne sont pas requis d'être énumérés dans la base de données du TSCA.

Classification SIMDUT B2:D2B

DOT Polluants marins (10%):

(aucun ingrédient indiqué)

DOT Polluants marins graves (1%):

(aucun ingrédient indiqué)

EPCRA 311/312 Produits chimiques et quantités à signaler:

Acétate de n-butyle (5000 lb final RQ; 2270 kg final RQ)

Alcool n-butylique (5000 lb final RQ; 2270 kg final RQ)

BUTYL ACETATE (5000 lb final RQ (listed under Butyl acetate); 2270 kg final RQ (listed under Butyl acetate))

Xylène (isomères o, m, p) (100 lb final RQ; 45.4 kg final RQ)

EPCRA 302 Ingrédients extrêmement dangereux:

(aucun ingrédient indiqué)

EPCRA 313 Produits chimiques toxiques:

Alcool n-butylique

Xylène (isomères o, m, p)

Substances "Right to Know" de l'État du Massachusetts:

Sulfate de baryum

Diisobutylcétone

Acétate de n-butyle

Alcool n-butylique

```
Silice amorphe
```

BUTYL ACETATE

Dioxyde de titane

Substances extraordinairement dangereuses selon l'État du Massachusetts:

(aucun ingrédient indiqué)

Substances "Right to Know" de l'État de la Pennsylvanie:

Sulfate de baryum

Diisobutylcétone

Acétate de n-butyle

Alcool n-butylique

Silice amorphe

BUTYL ACETATE

Dioxyde de titane

Substances dangereuses spéciales selon l'État de la Pennsylvanie:

(aucun ingrédient indiqué)

Substances dangereuses selon l'État du Rhode Island:

Diisobutylcétone

Acétate de n-butyle

Alcool n-butylique

BUTYL ACETATE

BUTYL PEROXYBENZOATE

Dioxyde de titane

Xylène (isomères o, m, p)

Statut RCRA:

(aucun ingrédient indiqué)

Substances "Right to Know" de l'État du New Jersey:

Sulfate de baryum

Diisobutylcétone

Acétate de n-butyle

Alcool n-butylique

BUTYL ACETATE

Dioxyde de titane

Substances dangereuses spéciales selon l'État du New Jersey:

Éthylbenzène

Orthoformate d'éthyle

Acétate de n-butyle

Alcool n-butylique

BUTYL ACETATE

BUTYL PEROXYBENZOATE

Xylène (isomères o, m, p)

Substances dangereuses pour l'environnement selon l'État du New Jersey:

Alcool n-butylique

Xylène (isomères o, m, p)

Proposition 65 – Substances carcinogènes:

Éthylbenzène

Formaldéhyde

Proposition 65 – Toxines reproductrices femelles:

(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 – Toxines reproductrices mâles:

(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 – Toxines de croissance:

(aucun ingrédient indiqué)

Phrases sur la nature des risques

R52/53: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

16. Autres informations

Les informations et recommandations dans le présent document sont basées sur des données qui, selon nous, sont correctes. Cependant, aucune garantie de toute sorte, expresse ou tacite, n'est accordée quant aux renseignements qui se trouvent sur cette fiche signalétique. Nous n'acceptons aucune responsabilité et nous nous dégageons de toute faute quant aux dommages qui pourraient être causés suite à une exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se soumettre aux lois et réglementations relatives à la santé et à la sécurité.